

« Le Corbu, 1955-2005, Rezé-les-Nantes », Marilyne Monnier, 2005.

Table des matières

1955 :

Cette première partie raconte l'histoire de la construction, depuis la prise de décision en 1948, jusqu'à l'emménagement des premiers habitants en 1955. Sept années ont été nécessaires pour préparer le projet, sa construction et créer les conditions de son fonctionnement. Chacun des acteurs a joué pleinement son rôle : la maîtrise d'ouvrage qui a passé commande et assumé le partenariat avec les architectes, la maîtrise d'œuvre qui a conçu le projet et veillé à sa réalisation, les entreprises qui l'ont construit, la collectivité territoriale qui a engagé sa responsabilité.

Ce récit retrace une aventure humaine, sociale, professionnelle. Il montre combien le courage et la volonté des acteurs a été déterminante dans un contexte politique difficile et instable.

2005 :

Cinquante ans plus tard, comment le concept se comporte-t-il face à l'évolution de la société, des modes de vie ?

Des souvenirs croisés font revivre les premières années de fonctionnement, la valeur d'usage, l'entrée de la ville dans la dimension urbaine. Les témoins sont des habitants, des collaborateurs, des ouvriers, des riverains, ils se livrent à quelques indiscretions que l'auteur a choisi de faire partager. Des « chroniques » de la vie quotidienne mettent en relief l'attachement des habitants à leur maison et la poésie qui s'en dégage. Le modèle social des années cinquante est toujours aussi novateur et pourrait aujourd'hui être adapté aux enjeux du XXI^{ème} siècle, que feront les nouveaux acteurs ?

La rencontre de deux communautés humaines de même dimension, donne l'occasion de comparer les conditions proposées par deux milieux : le rural et l'urbain. Il en ressort de grandes attentes sociales et des opportunités pour recoudre des territoires qui sont finalement intimement impliqués et imbriqués.

2055 :

L'architecte travaille sur le long terme, il est contraint de se projeter dans le temps, d'anticiper, d'imaginer un projet de vie et les impacts que ses décisions engendrent. Tel un chef d'orchestre, son métier le conduit à exercer la synthèse et emmener une équipe vers la réalisation. Un chef d'orchestre est garant de la parfaite exécution de l'œuvre, il procure aux musiciens les conditions pour que chacun puisse donner le meilleur de son art, au moment où l'œuvre réclame son intervention. De la même manière, l'architecte choisit les entrepreneurs qui vont réaliser le projet qu'il a conçu, en réponse à la commande d'un maître d'ouvrage. Ensemble, chacun à sa place, prenant ses responsabilités va engager ses compétences dans la réalisation commune.

Le développement durable offre à la société l'opportunité de s'appuyer sur ses architectes, pour orchestrer l'œuvre commune, de professionnels complémentaires. L'auteur propose dans ce cadre, un projet pour la micro-société qu'est le Corbu. C'est une piste, un rêve, une base pour échanger autour des attentes, des désirs et de la projection de chacun. Quelle société allons-nous préparer pour nos enfants ? Nous leur empruntons la terre, qu'allons-nous en faire ?